

The background features a collage of images: a rocky coastline with blue water on the left, a clear blue sky in the top center, a sandy beach with shallow water in the middle, and various underwater scenes including coral reefs and a large red crab on the right.

Natura 2000 en mer  
« Anse de Vauville »  
« Banc et récifs de Surtainville »

Groupe de Travail n°2 Mesures Gestion  
(hors pêche professionnelle maritime)

14 avril 2023





# 1. Rappel de la Démarche

## Natura 2000 ?

**La désignation des sites N2000 se fait dans le cadre de  
2 directives européennes**

- La directive « Oiseaux », 1979 : Conservation des oiseaux sauvages

→ **Zones de Protection Spéciales (ZPS)**



- La directive « Habitats, Faune, Flore », 1992 : Conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages

→ **Zones Spéciales de Conservation (ZSC)**







# 1. Rappel de la Démarche

## Natura 2000 ?

localement et à l'échelle du réseau Natura 2000 :

atteindre un « **état de conservation favorable** » pour tous les habitats et espèces d'intérêt communautaire (ceux cités sur les directives) tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales dans une logique de développement durable (article 2, Directive 92/43 du 21 mai 1992)

↳ Cela constitue la contribution de l'Union Européenne à la convention sur la diversité biologique, adoptée lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992

# 1. Rappel de la Démarche

## Natura 2000 en mer ? En FRANCE



Sites marins en France:

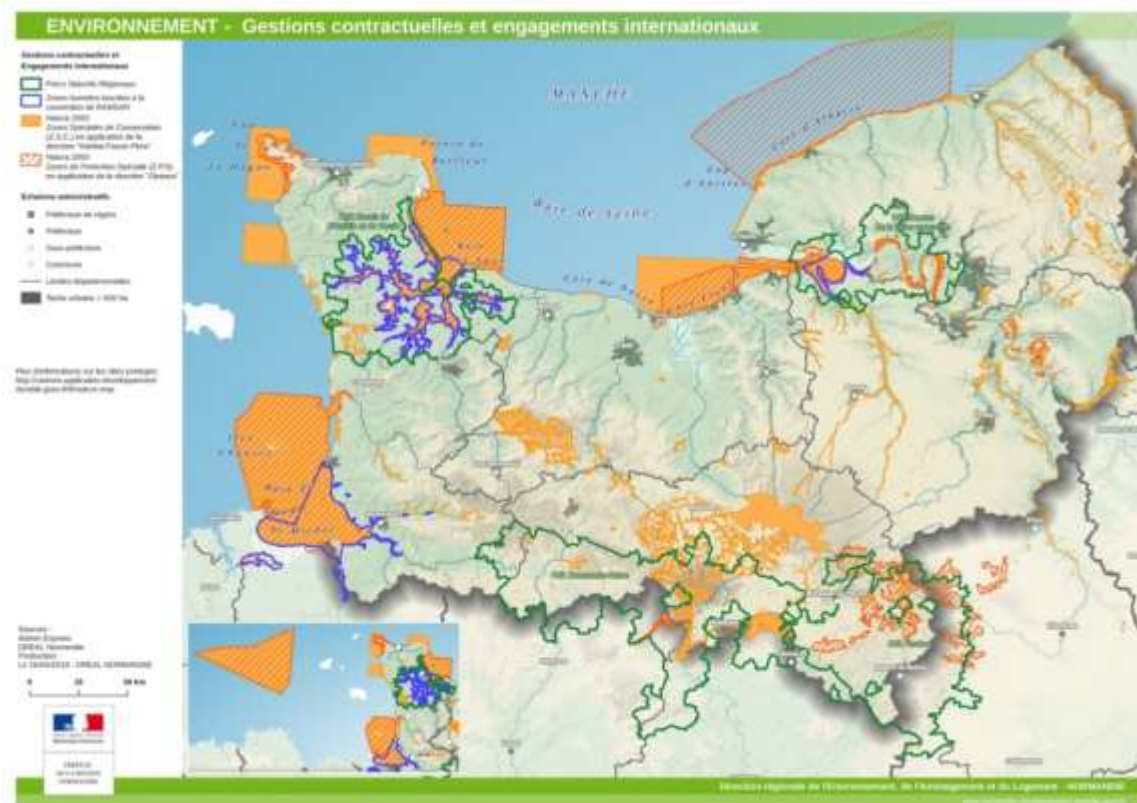
- 220 sites dont **59** entièrement marins
- 4 millions d'hectares

Désignation de sites Natura 2000 au large



# 1. Rappel de la Démarche

## Natura 2000 en mer ? En NORMANDIE



le réseau Natura 2000 en Normandie (sites terrestres, mixtes et marins)

(source : <http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-en-normandie-a2471.html>)

# 1. Rappel de la Démarche



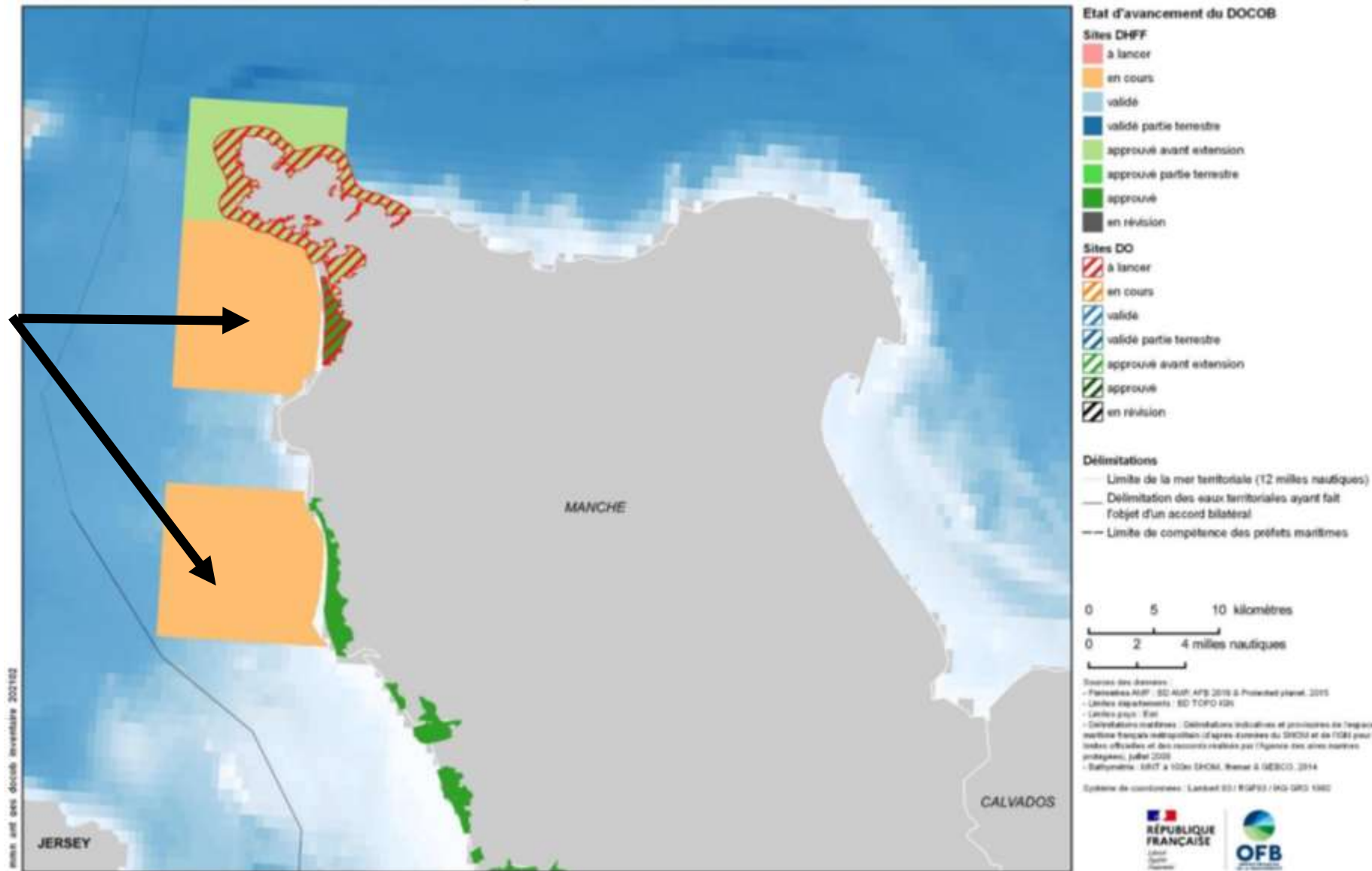
Anse de Vauville (ZSC)

Banc et récifs de Surtainville (ZSC) :

DOCOB en élaboration :

- diagnostic validé (COPIL 2020)
- Objectifs et mesures : en cours de concertation

Opérateurs :

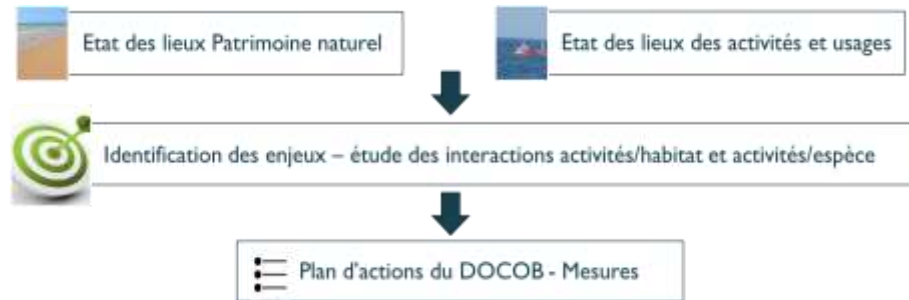




# 1. Rappel de la Démarche

## Comment fonctionne un site ?

### UN DOCOB



### UN COMITE de PILOTAGE

Instance officielle de concertation: 1<sup>er</sup> organe de concertation, de débat et de validation de la démarche Natura 2000

Composé de membres de droit public et privé représentant les usagers et socio-pros du site, les collectivités locales, les établissements public, les représentants de l'Etat, des experts







# 1. Rappel de la Démarche

## Pour les sites « Banc et Récifs de Surtainville » et « Anse de Vauville »

- 1 COMITE de PILOTAGE commun aux deux sites
- 1 DOCOB commun aux deux sites en précisant bien les spécificités et les mesures pour chaque site

### Arrêté Préfectoral n°23/2018 fixant la composition du comité de pilotage des sites Natura 2000 Vauville Surtainville





# 1. Rappel de la Démarche

## Bilan des réunions et groupes de travail 2018/19/20

COPIL	date	Nombre de structures présentes
COPIL installation	1 <sup>er</sup> Juin 2018	13
COPIL validation « Diagnostic et Objectifs »	28 janvier 2020	12

Groupes de Travail	date	Nombre de structures présentes
GT 1 Patrimoine marin	25 mars 2019	20
GT 2 Usages	28 juin 2019	13
GT 3 Objectifs	14 octobre 2019	18
GT 4 Mesures de Gestion hors pêche pro	6 juillet 2021	20

Réunions d'information publique	date	Nombre de structures présentes
Réunion d'information (pêche professionnelle)	05 novembre 2018	1
Réunion d'information (collectivité, plaisance)	15 mars 2019	14

Tous les compte-rendus, les présentations ainsi que les diagnostics sont téléchargeables sur :  
<http://reseau-manchemerdunord.n2000.fr/les-sites/anse-de-vauville-zsc-banc-et-recifs-de-surtainville-zsc>

# 1. Rappel de la Démarche

**Les rencontres dédiées à l'élaboration des DIAGNOSTICS ECOLOGIQUES et SOCIO-ECONOMIQUES, HIERARCHISATION des ENJEUX et OBJECTIFS à LONG TERME**



Enquêtes (recueil des connaissances)	date	Nombre de structures présentes
Enquêtes usages pêche professionnelle	• 2019 : 31 janvier, 26 et 28 février, 18 et 20 mars, 17-18-19 avril, 13 mai, 22 novembre	1
Enquêtes CROSS Jobourg	05 mars 2019	1
Enquêtes usages de loisirs	• 2018 : 22 et 30 novembre, 3 et 10 décembre • 2019 : 15 mars, 21 mai, 24 juin	12
Enquête habitats (scientifiques)	04 février 2019, 06 septembre 2019	1
Enquête habitats / espèces (plaisance)	24 juin 2019	1



# 1. Rappel de la Démarche

**Les rencontres dédiées à l'élaboration des MESURES de GESTION relatives aux mammifères marins et aux habitats marins en lien avec les activités en mer (hors pêche professionnelle)**

Rencontres bilatérales avec les acteurs	dates
Communauté d'Agglomération du Cotentin	7 décembre 2021
Groupe d'Etude des Cétacés du Cotentin	10 Janvier 2022
Fédération Nautique de Pêche Sportive en Apnée de Normandie	11 Janvier 2022
Commune de La Hague et commune déléguée de Vauville	14 Janvier 2022
Commune déléguée de Vasteville	17 Janvier 2022
SYMEL	20 Janvier 2022
DIRM Manche – mer du Nord	25 janvier 2022
Groupe Mammalogique Normand	27 janvier 2022/22 Mars 2023
Commune de Barneville Carteret	27 janvier 2022
Association des pêcheurs plaisanciers de Diélette	31 Janvier 2022
Communauté d'Agglomération du Cotentin	8 Février 2022
DDTM 50	14 Février 2022
GEOPARC et opération Grand site	22 Février 2022
Association des pêcheurs plaisanciers de la Côte des Isles	4 Mars 2022
SYMEL	9 Mars 2022
Préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord	29 Avril/17 Mai 2022
Marine Nationale	18 Janvier/30 Mars 2023
Agence de l'Eau Seine Normandie	15 Mars 2023

*Tableau récapitulatif des rencontres de déc 2021 à mars 2023. Ont été rencontrés les représentants des structures ayant répondues à la proposition de rencontres faisant suite au GT de juillet 2021 (mail du 15 novembre 2021)*





# 1. Rappel de la Démarche

---

- Au total => 50 rencontres depuis le début de la démarche
- Aujourd'hui, le but est de finaliser le volet « mesures de gestion (hors pêche professionnelle) »
- Étapes suivantes
  - Finaliser le volet « mesures de gestion pour la pêche professionnelle »
  - Rédaction du DOCOB
  - Validation par le COPIL final



# 1. Rappel de la Démarche

## PHASE 2 – MESURES de GESTION relatives aux mammifères marins et aux habitats marins en lien avec les activités en mer (hors pêche professionnelle)

**Natura 2000 en mer**

**ELABORATION du DOCOB des sites « ANSE de VAUVILLE » et « BANC et RECIFS de SURTAINVILLE »**  
(Zones Spéciales de Conservation FR250019 et FR250018)

PHASE 1 – DIAGNOSTICS ECOLOGIQUES et SOCIO-ECONOMIQUES, HIERARCHISATION des ENJEUX et OBJECTIFS à LONG TERME

PHASE 2 – MESURES de GESTION relatives aux mammifères marins et aux habitats marins en lien avec les activités en mer (hors pêche professionnelle)

**Table des matières**

- 1. Objectifs de l'étude
- 2. Les enjeux écologiques, économiques et sociaux
- 3. Les enjeux stratégiques
- 4. Les enjeux réglementaires
- 5. Les enjeux de gestion
- 6. Les enjeux de suivi
- 7. Les enjeux de concertation

**Tableau des dates clés**

Date	Événement
10 février 2011	11ème Réunion
12 février 2011	12ème Réunion
13 février 2011	13ème Réunion
14 février 2011	14ème Réunion
15 février 2011	15ème Réunion
16 février 2011	16ème Réunion
17 février 2011	17ème Réunion
18 février 2011	18ème Réunion
19 février 2011	19ème Réunion
20 février 2011	20ème Réunion
21 février 2011	21ème Réunion
22 février 2011	22ème Réunion
23 février 2011	23ème Réunion
24 février 2011	24ème Réunion
25 février 2011	25ème Réunion
26 février 2011	26ème Réunion
27 février 2011	27ème Réunion
28 février 2011	28ème Réunion
29 février 2011	29ème Réunion
30 février 2011	30ème Réunion

**Tableau de suivi des mesures de gestion**

Activité	Objectif	Indicateur	Statut	Responsable	Financement
Surveillance	Surveillance des populations	Nombre d'individus	Stable	ONCFS	État
Recherche	Recherche scientifique	Nombre de publications	Augmenté	ONCFS, IFREMER	État, UE
Éducation	Éducation du public	Nombre de personnes sensibilisées	Augmenté	ONCFS, MDRP	État, UE
Gestion	Gestion des habitats	Nombre de sites protégés	Stable	ONCFS, MDRP	État, UE

**Tableau de suivi des mesures de gestion**

Activité	Objectif	Indicateur	Statut	Responsable	Financement
Surveillance	Surveillance des populations	Nombre d'individus	Stable	ONCFS	État
Recherche	Recherche scientifique	Nombre de publications	Augmenté	ONCFS, IFREMER	État, UE
Éducation	Éducation du public	Nombre de personnes sensibilisées	Augmenté	ONCFS, MDRP	État, UE
Gestion	Gestion des habitats	Nombre de sites protégés	Stable	ONCFS, MDRP	État, UE

**Diagramme de suivi des mesures de gestion**

Le cycle de suivi des mesures de gestion est composé de quatre étapes principales : 1. Planification (définir les objectifs et les mesures), 2. Mise en œuvre (mettre en place les mesures), 3. Suivi (surveiller l'évolution des indicateurs), 4. Évaluation (évaluer l'efficacité des mesures et ajuster si nécessaire).

# 1. Rappel de la Démarche

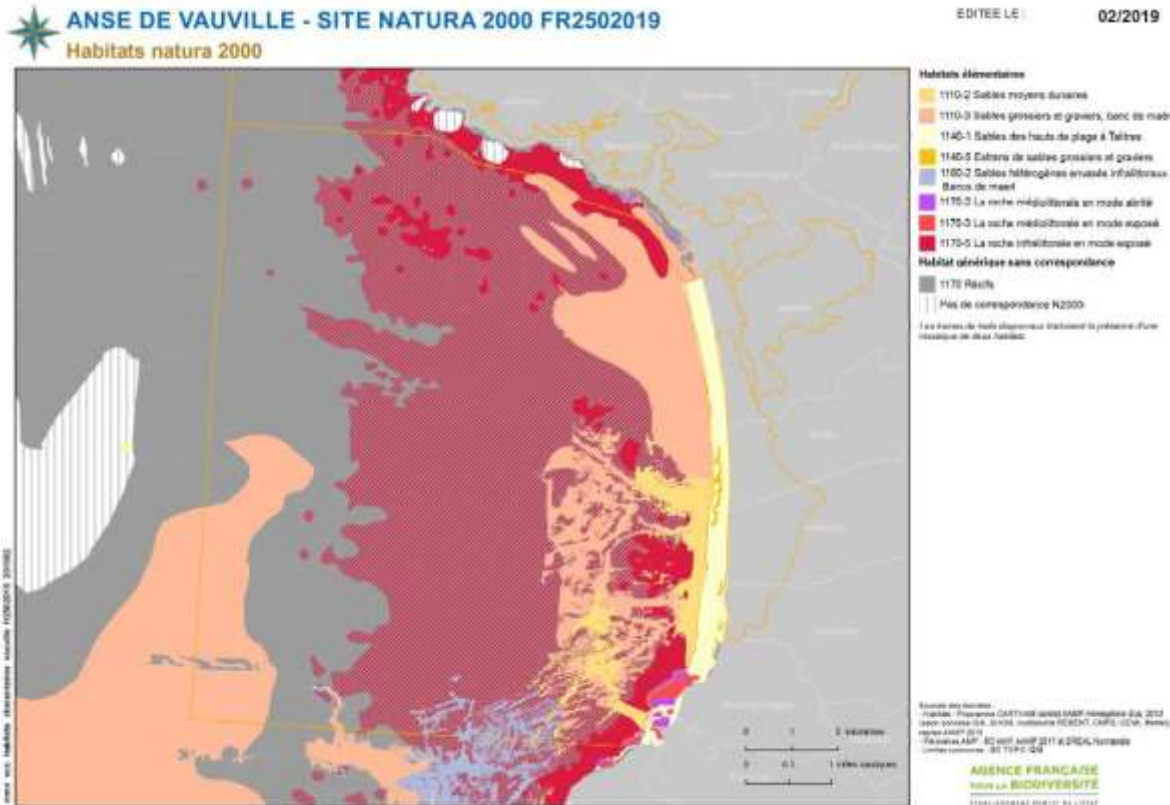
## Rappel des enjeux écologiques, de leurs états de conservation et des Objectifs à Long Terme (OLT) validés

Enjeu écologique et importance	Niveau d'enjeu	Etat de conservation échelle Manche-Atlantique (MNHN 2013)	Etat de conservation échelle des sites « Anse de Vauville » et « Banc et récifs de Surtainville »	Objectifs à long terme
Grand dauphin ( <i>Tursiops truncatus</i> )	Enjeu fort	Défavorable Inadéquat	Bon	Maintenir la contribution des sites au bon état de la population du grand dauphin du golfe normand-breton
Marsouin commun ( <i>Phocoena phocoena</i> )	Enjeu moyen	Mauvais	Inconnu	Contribuer au rétablissement d'un bon état de la population du marsouin commun
Phoque veau-marin ( <i>Phoca vitulina</i> )	Enjeu secondaire	Favorable	Inconnu	Maintenir la capacité d'accueil des sites pour le phoque veau-marin et le phoque gris
Phoque gris ( <i>Halichoerus grypus</i> )	Enjeu secondaire	Favorable	Inconnu	



# 1. Rappel de la Démarche

## Rappel des enjeux écologiques, de leurs états de conservation et des Objectifs à Long Terme (OLT) validés



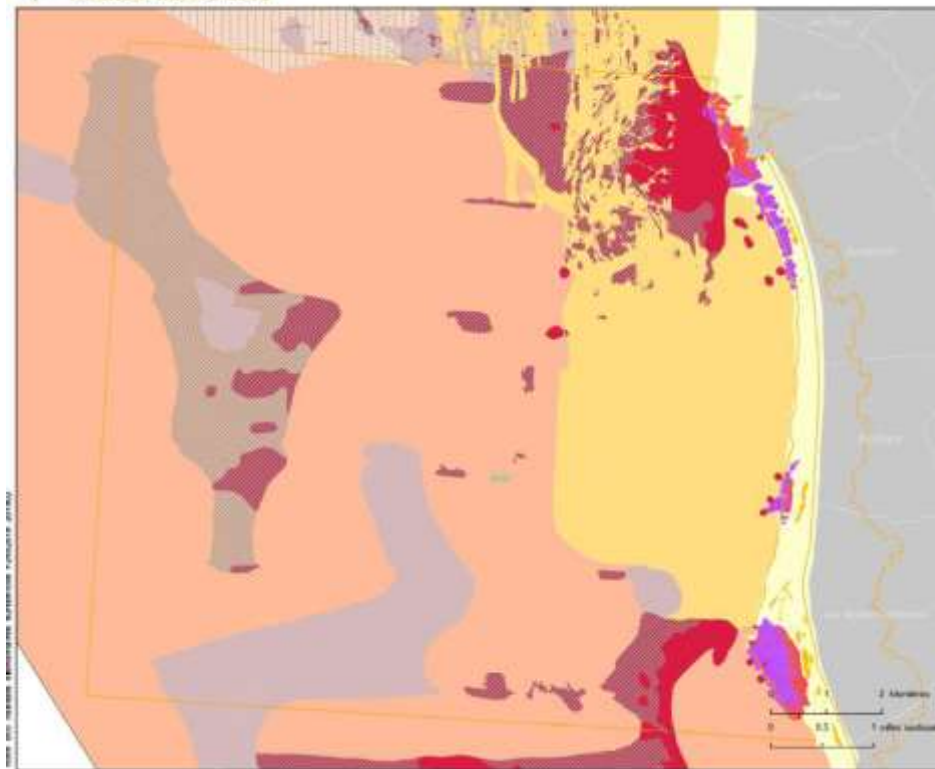
Enjeu	Niveau d'enjeu	État de conservation échelle Manche-Atlantique (2015)	Etat de conservation échelle des sites « Anse de Vauville » et « Banc et récifs de Surtainville »	Objectifs à long terme
<b>Anse de Vauville</b>				
<b>1110-2</b> Sables moyens dunaires	1 Enjeu secondaire	Mauvais	Inconnu	Maintenir ou améliorer l'état de conservation de l'habitat et ses fonctionnalités en fonction de son état actuel
<b>1110-3</b> Sables grossiers et graviers	3 Enjeu moyen	Mauvais	Inconnu	Maintenir ou améliorer l'état de conservation de l'habitat et ses fonctionnalités en fonction de son état actuel
<b>1160-2</b> Sables hétérogènes envasés	2 Enjeu secondaire	Mauvais	Inconnu	Maintenir ou améliorer l'état de conservation de l'habitat et ses fonctionnalités en fonction de son état actuel
<b>1170-5</b> Récifs infralittoraux en mode exposé	7 Enjeu fort	Défavorable Inadéquat	Bon	Maintenir le bon état de conservation de l'habitat
<b>1170 ND</b> Récifs non décrits – Roches et blocs côtiers	6 Enjeu fort	Défavorable Inadéquat	Bon	Maintenir le bon état de conservation de l'habitat

# 1. Rappel de la Démarche

## Rappel des enjeux écologiques, de leurs états de conservation et des Objectifs à Long Terme (OLT) validés

BANC ET RÉCIFS DE SURTAINVILLE - SITE N2000 FR2502018  
Habitats natura 2000

EDITEE LE : 02/2019



**Habitats Nécessaires**

- 1110-2 Sables moyens dunaires
- 1110-3 Sables grossiers et graviers, banc de sable
- 1140-1 Sables des hauts de plage à Taïres
- 1140-5 Estuaires de sables grossiers et graviers
- 1160-2 Sables hétérogènes envasés infralittoraux
- Bancs de marais
- 1170-2 La roche médiolittorale en mode abrité
- 1170-3 La roche médiolittorale en mode exposé
- 1170-5 La roche infralittorale en mode exposé
- Habitat générique sans correspondance

1170 Récifs  
Pas de correspondance N2000

Les zones de forte dégradation habituelle/à risque de perte définitive

Enjeu	Niveau d'enjeu	État de conservation échelle Manche-Atlantique (2015)	Etat de conservation échelle des sites « Anse de Vauville » et « Banc et récifs de Surtainville »	Objectifs à long terme
<b>Banc et récifs de Surtainville</b>				
1110-2 Sables moyens dunaires	3 Enjeu moyen	Mauvais	Inconnu	Maintenir ou améliorer l'état de conservation de l'habitat et ses fonctionnalités en fonction de son état actuel
1110-3 Sables grossiers et graviers (inc 1160-2 Sables hétérogènes envasés)	5 Enjeu fort	Mauvais	Inconnu	Maintenir ou améliorer l'état de conservation de l'habitat et ses fonctionnalités en fonction de son état actuel
1170-5 Récifs infralittoraux en mode exposé	4 Enjeu moyen	Défavorable Inadéquat	Bon	Maintenir le bon état de conservation de l'habitat
1170 ND Récifs non décrits – Roches et blocs côtiers	3 Enjeu moyen	Défavorable Inadéquat	Bon	Maintenir le bon état de conservation de l'habitat

ÉTUDES DES ESPÈCES  
F. FAYOLLE - G. GUYONNEC - C. GUYONNEC - C. GUYONNEC - P. J. L. L. L. L.  
AGENCE FRANÇAISE  
UNIVERSITÉ  
L'ÉQUIPEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



# Les OO/OOT/FRC et mesures de gestion

Objectif du GT => Discussion autour des propositions

- **Mesures de gestion issues des OO et OOT (pressions)**
  - Mammifères marins
  - Habitats marins
  - Mammifères marins + habitats marins
  
- **Mesures de gestion issues des FCR**
  - Communication, Education, Sensibilisation
  - Gouvernance
  - Connaissances générales, partage des données





## 2. Les OO relatifs aux mammifères marins

les pressions considérées sur les sites pour les mammifères marins sont le **dérangement** par contact, les émissions de **bruit sous-marins** (continu et impulsif), les **macrodéchets**, les **contaminants chimiques** et les **captures accidentelles**.

<b>Dérangement</b>	La pression de dérangement correspond à la perturbation des animaux générant du stress, incluant l'approche à une distance modifiant leurs activités en cours, la poursuite ou le harcèlement des animaux dans le milieu naturel (cf chapitre 2.4.1)	
<b>Bruit sous-marins</b>	La pression du bruit sous-marin correspond aux sons continus ou impulsifs générés par les activités anthropiques qui s'effectuent à des niveaux qui nuisent au milieu marin	
Macro-déchets	La pression des macro-déchets (particules supérieures à 5mm) correspond aux propriétés et quantités de déchets marins pouvant avoir des effets sur l'environnement marin et côtier	
Contaminants chimiques	Pollution chimique chronique	La pollution chimique chronique est une pollution permanente causée soit par des émissions ponctuelles ou continues de contaminants chimiques ou par la présence de contaminants chimiques très rémanents. Les sources principales viennent du continent
	Pollution chimique aiguë	Il s'agit ici de pollutions ponctuelles issus de déversements accidentels tels que les marées noires se formant à la suite du déversement massif de produits chimiques en mer (pétrole brut, produits chimiques, etc.)
Captures accidentelles	Par « capture accidentelle » on entend les espèces pêchées accidentellement lorsqu'une ou plusieurs autres espèces sont visées (en attente analyse biogéographique)	

**Commun aux MM et habitats marins => OOT**



### 3. Les OO relatifs aux habitats marins

les pressions considérées sur les sites pour les habitats marins sont la perte ou les perturbations physiques des fonds marins, changements des conditions hydrographiques, les macrodéchets, les contaminants chimiques.

<b>Perte physique</b>	La pression de perte physique correspond à une modification permanente des fonds marins ayant duré ou étant censée durer une période correspondant à au moins douze ans	
<b>Perturbation physique</b>	La pression de perturbation physique correspond à une modification des fonds marins qui peut être réversible si l'activité à l'origine de la pression engendrant la perturbation cesse	
<b>Changement des conditions hydrographiques</b>	La pression « changements des conditions hydrographiques » inclue les pressions suivantes : « modifications de la nature du fond » ; « modifications des régimes des courants », « modifications de marée », « modifications des vagues », « modifications de température », « modifications de salinité » et « modification de turbidité »	
Macro-déchets	La pression des macro-déchets (particules supérieures à 5mm) correspond aux propriétés et quantités de déchets marins pouvant avoir des effets sur l'environnement marin et côtier	
Contaminants chimiques	Pollution chimique chronique	La pollution chimique chronique est une pollution permanente causée soit par des émissions régulières de contaminants chimiques ou par la présence de contaminants chimiques persistants. Les sources principales viennent du continent
	Pollution chimique ponctuelle	Il s'agit ici de pollutions ponctuelles issus de déversements accidentels tels que les marées noires se formant à la suite du déversement massif de produits chimiques en mer (pétrole brut, produits chimiques, etc.)

**Commun aux MM et habitats marins => OOT**



## 4. Les OO relatifs aux mammifères et habitats marins

les pressions considérées sur les sites pour les mammifères et habitats marins sont **les macrodéchets, les contaminants chimiques.**

<b>Macro-déchets</b>	La pression des macro-déchets (particules supérieures à 5mm) correspond aux propriétés et quantités de déchets marins pouvant avoir des effets sur l'environnement marin et côtier	
<b>Contaminants chimiques</b>	<b>Pollution chimique chronique</b>	La pollution chimique chronique est une pollution permanente causée soit par des émissions répétées ou continues de contaminants chimiques ou par la présence de contaminants chimiques très rémanents. Les sources principales viennent du continent (cf chapitre 2.6)
	<b>Pollution chimique aigue</b>	Il s'agit ici de pollutions ponctuelles issus de déversements accidentels tels que les marées noires se formant à la suite du déversement massif de produits chimiques en mer (pétrole brut, produits chimiques, etc.)



# 4. Les FRC et mesures de gestion associées

### 3.3 Les facteurs clés de réussite (FRC)

L'efficacité du DOCOB dépendra des objectifs ciblés et de leurs mesures associées permettant à la fois de suivre et évaluer l'état de conservation des enjeux (en lien avec les OLT) et de réduire les pressions existantes (en lien avec les OQ/OOT). A ces mesures de gestion va être ajouté un certain nombre de mesures complémentaires plus générales dont le but est d'optimiser les conditions de réussite du DOCOB.

Ces mesures de gestion complémentaires auront la particularité de répondre aux facteurs clés de réussite tels que décrits plus haut (paragraphe 1.4). Ces derniers sont décrits et déclinés jusqu'aux mesures de gestion dans les tableaux ci-dessous.

#### Facteurs clés de réussite : Communication, Education, Sensibilisation

Facteurs Clés de Réussite	Résultats attendus	Mesures de gestion	Code	Indicateurs de réponse (réalisation)
Promouvoir et soutenir les sites marins éducatifs	Formation des plus jeunes à l'éco-citoyenneté et au développement durable Reconnaissance des élèves à la nature et à leur territoire Faciliter le dialogue entre les élèves, les acteurs de la mer, et les gestionnaires d'espaces naturels	Communication, promotion de l'outil AME auprès des écoles des communes littorales Accompagnement des élèves dans la création et la mise en place d'AME	Fait/non fait	Nombre de démarches de Sciences participatives (COPAC, COPI, CROMS, etc.)
Promouvoir les sciences participatives	Rendre disponibles les connaissances naturalistes Faciliter l'engagement des citoyens, et partager leurs observations	Communication auprès des acteurs des applications existantes en sciences participatives (COPAC, COPI, CROMS, etc.) Proposition de dispositifs de sciences participatives permettant une meilleure connaissance, compréhension des enjeux écosystémiques des sites	Fait/non fait	Nombre de démarches de Sciences participatives soutenues par le DOCOB
Communication	Partage de l'information pour optimiser l'attractivité des objectifs Guider et rendre cohérente la communication de chaque structure impliquée dans la préservation des milieux naturels Harmoniser les supports et messages d'étapes	Participation de l'animateur Natura 2000 dans des actions de communication (manifestations, conférences, séminaires, ateliers de projection, conférences sur Natura 2000, etc.) Promotion de l'application <a href="#">Natura2000</a> Définition de projets et/ou plans de communication coordonnés avec les partenaires (ex. DCS, collectivités, Office de Tourisme)	Fait/non fait	Existence du tableau de bord synthétique en/ou visuel

<sup>43</sup> <https://www.visitnormandie.com/switch?v=jm816to009>

#### Facteur clé de réussite : Gouvernance

Facteurs Clés de Réussite	Résultats attendus	Mesures de gestion	Code	Indicateurs de réponse (réalisation)
Animer et mettre en œuvre le Document d'Objectifs	Faire vivre le Document d'Objectifs et le Comité de pilotage par la structure en charge de l'animation des sites Natura 2000	Mise en œuvre des mesures de gestion du Document d'Objectifs des sites Natura 2000 conformément au cahier technique régional établi par la DREAL de Normandie <sup>44</sup> Réalisation des fonctions administratives diverses (accréditation, préparations des réunions du COPIL, rédaction des rapports, compléments aux annexes, activités, gestion des programmes et budgets annuels, etc.)	Fait/non fait	Taux de réalisation des mesures de gestion en tenant compte de leur ordre de priorité Production annuelle du bilan (du/aux) et du plan d'actions (du/aux) Nombre de réunions organisées (COPIL, COPI, COT, etc.)
Assurer une bonne articulation avec les autres politiques publiques	Bonne cohérence entre les démarches du territoire et communication avec les parties prenantes membres du Copil	Partage des informations et participation régulière aux diverses instances de gouvernance (ex. commissions locales de Feu en charge du SAC), instances de gestion des collectivités régionales dans les sites N2000, des ports adjacents aux sites, etc.) Veiller à l'intégration des enjeux liés aux sites Natura 2000 dans les documents de planification et schémas territoriaux lorsque cela est pertinent	Fait/non fait	Nombre de participation aux instances de gouvernance liées aux différentes politiques publiques mises en œuvre sur le territoire
Actualiser et Analyser les données et informations	Être en capacité de suivre les résultats des mesures de gestion (efficacité) Prévenir une évolution du programme d'actions au fur et à mesure de l'actualisation des données écologiques sur les sites	Conception et mise à jour du tableau de bord des indicateurs de suivi et d'évaluation des OQ/OOT/COPI Réalisation d'une analyse critique de l'évolution des indicateurs et de l'efficacité des mesures de gestion associées	Fait/non fait	Existence du tableau de bord synthétique en/ou visuel Évaluation de l'efficacité des mesures
Faciliter l'intégration des enjeux écologiques Natura 2000 auprès des services de l'État	Adoption de mesures les plus adaptées pour l'attractivité du territoire du fait de la conservation des espèces et des habitats marins N2000	Production d'avis techniques et de recommandations à la demande de des services instructeurs (protections des résidences ; études d'impacts déposées par les porteurs de projets)	Fait/non fait	Nombre d'avis techniques annuels rendus aux services instructeurs sur l'ensemble des projets en lien au sein des sites

<sup>44</sup> [https://www.normandie-metropole.com/medias/1355/indicateurs\\_chahier\\_tech\\_nor\\_2000\\_nor.pdf](https://www.normandie-metropole.com/medias/1355/indicateurs_chahier_tech_nor_2000_nor.pdf)

		Developpement d'outils de communication pour faciliter les procédures d'évaluation des incidences (Actualiser le site web du site Natura 2000 et participer à sa diffusion auprès des porteurs de projets de manière à rendre accessibles tous les documents/ documents) « Site à la disposition des analystes des incidences tels que des enjeux écologiques, des impacts possibles liés aux activités, etc. »	Site Internet régulièrement mis à jour
--	--	---	--

#### Facteur clé de réussite : Connaissances générales, partage des données

Facteurs Clés de Réussite	Résultats attendus	Mesures de gestion	Code	Indicateurs de réponse (réalisation)
Contrôler et faciliter le partage de l'information sur les enjeux écologiques marins et les pressions qui les impactent auprès des acteurs du territoire	Accès à l'ensemble des données du patrimoine naturel marin et aux usages des sites N2000 Bénéficiaire sur les porteurs de projets des données issues des études d'impact sur le site Internet « DEPOMOD » (à définir, mise en place de conventions d'échanges de données obtenues lors d'études en port)	Identification des bases de données et des systèmes d'information existants Recueil et centralisation des informations relatives au patrimoine naturel marin et aux usages des sites N2000	Fait/non fait	Nombre de saisie opérées sur le système de bases de données
Assurer la mise à jour des connaissances sur le milieu marin	Être en capacité d'évaluer du mieux possible l'état de conservation des enjeux Natura 2000 et de l'efficacité des mesures de gestion	Partage de l'information pour optimiser l'attractivité des objectifs Partage des connaissances auprès des acteurs du territoire, du grand public, des élus, des services de l'État, des associations, des experts, etc.	Fait/non fait	Nombre de conventions signées

<sup>57</sup> DEPOBIO, processus de dépôt légal des données brutes de biodiversité pour les porteurs de projet en application de la loi du 8 août 2016

# Ex. mesure de gestion sur les macro-déchets

application Fish & Click (sciences participatives)



**VOUS AVEZ TROUVÉ DU MATÉRIEL DE PÊCHE PERDU ?**

Signalez le ici ! Ça ne vous prendra que 2 minutes !

**On compte sur vous !**

*Fish & Click est un projet de sciences participatives qui vise à recueillir des données concernant les engins de pêche perdus ou abandonnés. Toutes les observations ont de l'importance, qu'elles soient faites en mer ou sur le littoral.*

Que vous soyez promeneur, plongeur, plaisancier ou pêcheur, votre collaboration est la clé de la réussite du projet. Plus il y aura d'observations recensées et mieux nous pourrons cartographier la répartition des engins perdus et proposer des solutions pour leur gestion.

Type de matériel \*

Fish & Click fait partie du projet INDIGO, dont le but est de développer des engins de pêche biodégradables afin de réduire la quantité de plastique dans les océans.





# 1. Rappel de la Démarche

## Evaluation des incidences pour Natura 2000



### Grands principes

- Ne pas avoir d'incidences significatives sur l'état de conservation** des habitats naturels et des espèces (désignées Natura 2000).
- Trouver la solution la moins impactante sur les enjeux Natura 2000** tout en maintenant les activités.
- Mesures réglementaires et administratives doivent tenir compte des exigences économiques, sociales et culturelles**, ainsi que des particularités régionales et locales (article 2, Directive 92/43 du 21 mai 1992)

⇒ **Les usagers**, à travers des phases de concertation, **sont invités à participer à la démarche**



# 1. Rappel de la Démarche

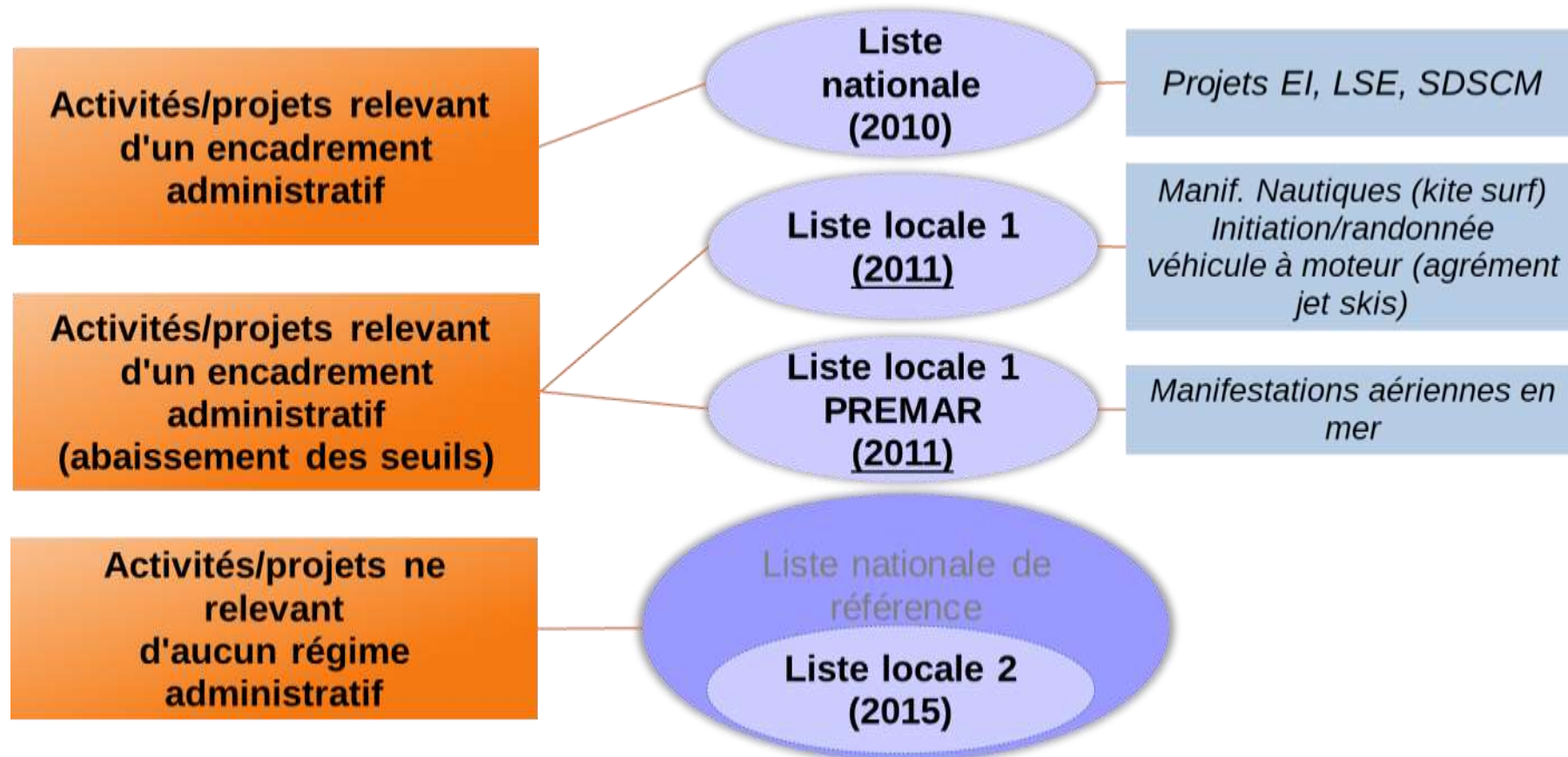
## Evaluation des incidences pour Natura 2000

- L'ensemble des projets, manifestations, activités, documents de planification s'exerçant en site Natura 2000 ou à proximité, susceptibles d'interagir avec les habitats et espèces communautaires, sont soumis à évaluation des incidences au titre de Natura 2000.
- Obligation réglementaire prévue à **l'article 6.3 de la Directive Habitats-faune-flore** et aux **articles L 414-1 à 4 du code de l'environnement**

# 1. Rappel de la Démarche

## Evaluation des incidences pour Natura 2000

Un projet est soumis à évaluation des incidences Natura 2000 s'il figure dans :







MINI  
DE LA TR  
ÉCOLA  
ET SOI

